



Ozoir-la-Ferrière, le 7 Février 2019

Marcel François BOUTHÉMY
Directeur Général ECST
Ludovic JEANTET
Professeur d'E.P.S.
Responsable ECST Shooting Club

Aux Parents des élèves de la section
Shooting Club

CIRCULAIRE N°2018-19-095

Chers Parents, Chers Elèves,

Le championnat académique organise une compétition le :

MERCREDI 20 février 2019 à Provins
LYCEE les Pannevelles – ROUTE de Chalautre 77160 Provins

Le rendez-vous est à 14h00 heures sur place. Début de l'épreuve à 14h30.
Un autre rendez-vous se situe au campus **Ouest** à 13h00 pour un départ en voiture.

Il est important que les parents se mobilisent afin d'accompagner les enfants.
Les parents d'enfants se déplaçant avec un accompagnateur, doivent réaliser et signer une décharge, autorisant leur enfant à se déplacer avec un autre adulte.
Transmettez vos disponibilités pour le covoiturage surtout, afin de pointer, en fonction du nombre d'élèves inscrits la capacité de transport de l'ensemble des tireurs.

Une autorisation pour le droit à l'image est nécessaire car la chaine de TV CAP7 viendra sur l'évènement

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Chers Parents, l'assurance de notre dévouement.


Marcel François BOUTHÉMY
Directeur Général ECST


Ludovic JEANTET
Professeur d'EPS

✂-----
COUPON RÉPONSE A REMETTRE à Mr JEANTET AVANT LE 15 FEVRIER

CIRCULAIRE N°: 2018-19-095 Championnat académique de Tir Sportif

Mme, M. _____, parent(s) de _____
en classe de _____

- Autorise mon enfant à participer au championnat départemental.
- Autorise mon enfant à être filmé et photographié par la chaine de TV CAP7.
- Je peux covoiturer. J'ai ____ places dans ma voiture.
- Je me rendrai directement sur les lieux de la compétition par mes propres moyens.
- Mon enfant partira du campus avec Mr Jeantet et un parent accompagnateur.

Date :

Signature(s)

